***Attention : à envoyer en respectant le délai de 48H00 dont 1 jour ouvré.***

NOM :

Prénom :

Ecole :

à Monsieur le Directeur académique des services

de l’Éducation nationale de Loire Atlantique

S/c de Mme l’Inspectrice /M. l’Inspecteur de l’Éducation Nationale

Circonscription de ……………………………….

Le 00.00.2024

*Objet :* *Déclaration d’intention de grève.*

Monsieur l'Inspecteur d’académie

La Loi n°2008-790 du 20/08/2008 instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire impose *« à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48 heures avant la grève son intention d'y participer »*.

En conséquence, je vous informe de mon intention de participer au mouvement de grève les :

mardi 26 mars 2024 / mercredi 27 mars 2024 / jeudi 28 mars 2024 / vendredi 29 mars 2024

mardi 2 avril 2024 / mercredi 3 avril 2024 / jeudi 4 avril 2024 / vendredi 5 avril 2024

lundi 8 avril 2024 / mardi 9 avril 2024 / mercredi 10 avril 2024 / jeudi 11 avril 2024 / vendredi 12 avril 2024

lundi 15 avril 2024 / mardi 16 avril 2024 / mercredi 17 avril 2024 / jeudi 18 avril 2024 / vendredi 19 avril 2024

Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre *« est couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l'organisation du service d'accueil »* (article L133-5).

**Ceci est une déclaration d'intention qui ne présage en rien de ma participation effective à ce mouvement.**

Signature :